

POURQUOI CHOISIR CHUBB?

L'acteur de référence en France pour l'assurance des entreprises depuis plus de 25 ans :

- Une présence régionale au travers de nos 5 bureaux en France
- Un accès privilégié à notre réseau mondial (plus de 120 bureaux dans 29 pays)
- Une gestion des sinistres par une équipe dédiée reconnue pour son équité et sa rapidité
- Un département Prévention & Ingénierie vous apportant au quotidien l'expertise d'ingénieurs généralistes ou spécialisés
- Une solidité financière reconnue des agences référencées, gage de sa capacité à faire face à ses engagements et à payer les sinistres

**Si vous souhaitez davantage d'informations,
contactez votre intermédiaire**



@vantech



Chubb Insurance Company of Europe S.E.
6, boulevard Haussmann - 75009 Paris
www.chubb.com/fr

Les polices sont souscrites par Chubb Insurance Company of Europe SE. Cette information est seulement descriptive de nos produits. L'étendue exacte de nos garanties est soumise aux clauses et conditions qui seules définissent nos engagements contractuels. Au regard de la publicité, «Chubb» fait référence aux sociétés d'assurance membres du groupe Chubb dont vous trouverez la liste complète sur le site www.chubb.com. Chubb Insurance Company of Europe SE est une compagnie européenne enregistrée en Angleterre et au Pays-de-Galles sous le numéro SE13 à l'adresse 106 Fenchurch Street, London EC3M 5NB, Royaume-Uni. Chubb est autorisée et réglementée par la FSA (Financial Services Authority). Capital social : 3.000.000 GBP.

R.C.S. Paris 510 208 705 DC Avantech / 0909



AVANTECH de Chubb

L'assurance des nouvelles technologies



AVANTECH

RÉGIE, FORFAIT, OBLIGATIONS DE RÉSULTAT, LICENCES DE LOGICIEL, EXIGENCES CONTRACTUELLES ... LES CONTRAINTES JURIDIQUES DÉPASSENT SOUVENT LES ENJEUX TECHNIQUES DES ENTREPRISES DU SECTEUR DES NOUVELLES TECHNOLOGIES. FORT DE SA SPÉCIALISATION DANS L'ASSURANCE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, CHUBB MET À VOTRE DISPOSITION LA NOUVELLE VERSION DE SON PRODUIT PHARE : AVANTECH DE CHUBB.

Une cible large

Avantech s'adresse aux entreprises des **secteurs de l'informatique** (développement de logiciels et édition de progiciels, SSII, Infogérance, solutions Internet et intranets...), **de l'électronique** (fabrication de matériel informatique ou électronique) et **des télécoms et réseaux** (développement et/ou exploitation de réseaux télécom).

Une offre orientée client

Avantech de Chubb propose des solutions qui s'adaptent au plus près des besoins des assurés. La nouvelle version d'Avantech, c'est :

- **Une solution modulable**
Au-delà des garanties RC exploitation et RC professionnelle, des extensions peuvent être accordées telles que Propriété Intellectuelle, Frais de retrait des produits, Frais de reconstitution des données...
- **L'accompagnement du client, même à l'étranger**
De plus, des synergies avec d'autres spécialités peuvent être envisagées sous forme de package (exemple : multirisque Bureau et Tous Risques Informatique).

– **L'accompagnement du client, même à l'étranger**
La garantie peut être acquise tant pour les exportations, que pour les filiales de l'assuré à l'étranger, dans le monde entier y compris USA.

Un contrat innovant

Remis à jour régulièrement, ce produit suit les évolutions techniques et légales dans le secteur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Des services à forte valeur ajoutée

Notre département Prévention & Ingénierie propose des services dédiés au secteur des Nouvelles Technologies :

- Visite de risques en Responsabilité Civile produits et professionnelle,
- Evaluation de la gestion du risque «sécurité informatique» (outil ServicePoint BenchmarkSM Information Security),
- Aide à la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité.

QUELQUES EXEMPLES DE GARANTIES

Responsabilité Civile Professionnelle
Frais de reconstitution des données
Dommages causés par la transmission d'un virus informatique
Pertes financières subies par un tiers du fait d'une erreur de programmation
Pertes financières subies par un tiers du fait du défaut de performance du matériel électronique vendu par l'assuré
Dommages immatériels non consécutifs monde entier y compris USA
Responsabilité de l'assuré du fait de ses sous-traitants
Responsabilité Civile Exploitation avec en option la garantie des filiales de l'assuré à l'étranger
Dommages causés par les produits livrés par l'Assuré avec option de frais de retrait, et/ou de dépose/repose

En option pour les SSII et les éditeurs de logiciels

Propriété Intellectuelle / Atteinte à des droits d'auteur ou contrefaçon de licence de logiciel
Diffamation / Atteinte à la réputation
Frais de prévention pour le retrait d'un contenu numérique portant atteinte à des droits de Propriété Intellectuelle ou à la réputation ou au crédit d'une personne

LES POINTS FORTS D'AVANTECH

- Une offre complète Responsabilité Civile Exploitation / Responsabilité Civile Produits / Responsabilité Civile Professionnelle
- Une garantie Responsabilité Civile Professionnelle jusqu'à 10M€
- Des garanties Responsabilité Civile Produits et Responsabilité Civile Exploitation jusqu'à 20M€
- La possibilité de garantir des exports et/ou filiales aux USA
- Une offre tarifaire compétitive
- La disponibilité et l'écoute d'une équipe de spécialistes
- La possibilité de souscription en package avec des garanties Dommages aux biens et Tous Risques Informatiques
- Une offre de services Prévention & Ingénierie spécifiques au secteur des Nouvelles Technologies

BON À SAVOIR

Les risques liés à l'informatique relèvent le plus souvent des garanties Dommages Immatériels Non Consécutifs (DINC). L'offre Avantech de Chubb répond à cette spécificité en proposant une garantie DINC jusqu'à 10 millions d'euros.

